



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

INNATE PHARMA ANNONCE LA LICENCE D'UN QUATRIEME NK CELL ENGAGER EN ONCOLOGIE PAR SANOFI

- **Sanofi lève une option de licence pour un nouveau programme issu de la plateforme ANKET® d'Innate ; Suite à une période de collaboration de recherche, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation du programme**
- **Innate recevra 15 millions d'euros pour la levée de l'option**

Marseille, le 19 décembre 2023, 7h00 CET

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH; Nasdaq : IPHA) et Sanofi (NASDAQ: SNY) annoncent aujourd'hui que Sanofi a levé son option de licence pour un programme de *NK Cell Engager* dans les tumeurs solides, issu de la plateforme ANKET® (*Antibody-based NK Cell Engager Therapeutics*) d'Innate Pharma, conformément aux termes de l'accord de licence conclu en décembre 2022. Suite à une période de collaboration de recherche, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits. Sanofi conserve une option de licence pour une cible additionnelle ANKET® conformément à l'accord de licence.

Eric Vivier, Ph.D., DVM, PhD, Vice-Président Senior, Directeur Scientifique d'Innate Pharma, commente : « *Nous collaborons avec Sanofi depuis 2016 et, ensemble, nous avons réalisé des progrès significatifs dans l'avancement des NK Cell Engager multi-spécifiques pour le traitement de divers cancers, avec deux programmes désormais en clinique. Grâce à notre partenariat avec Sanofi, la levée de cette option est une nouvelle étape importante dans le développement de notre plateforme ANKET®.* »

Dans le cadre de l'accord de licence conclu en décembre 2022, Innate recevra un paiement de 15 millions d'euros pour la levée de cette option. Innate Pharma est éligible à des paiements d'étapes liés à l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les potentielles ventes nettes pouvant atteindre 1,35 milliard d'euros.

Valeria Fantin, Ph.D., Responsable de la recherche en oncologie chez Sanofi, ajoute : « *Sanofi se réjouit de la collaboration avec Innate et continue d'être enthousiasmé par le potentiel des NK Cell Engagers en développement. Les résultats émergents que nous avons observés sont prometteurs quant à la possibilité d'offrir de nouvelles options thérapeutiques aux patients pour lesquels les traitements disponibles sont limités.* »

À propos d'ANKET® :

ANKET® (*Antibody-based NK cell Engager Therapeutics*) est la plateforme propriétaire d'Innate Pharma permettant de développer une nouvelle génération de *NK cell engagers* multi-spécifiques pour traiter certains types de cancer.

Cette technologie polyvalente permet de créer une nouvelle classe entière de molécules induisant une immunité synthétique contre le cancer.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

À propos de la collaboration et accord de licence Sanofi/Innate :

Innate a un accord de collaboration et de licence avec Sanofi pour appliquer la technologie propriétaire d'Innate au développement d'anticorps multi-spécifiques engageant les cellules NK via les récepteurs activateurs NKp46 et CD16 pour éliminer les cellules tumorales.

Selon les termes de l'accord de licence de 2016, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits résultant de la collaboration, qui comprend IPH6101/SAR'579 (ciblant CD123) et IPH6401/SAR'514 (ciblant BCMA). Innate Pharma est éligible à des paiements d'étapes liés à l'atteinte d'objectifs de développement et de commercialisation pouvant atteindre 400 millions d'euros ainsi qu'à des redevances assises sur les ventes nettes.

Selon les termes de accord de licence conclu en décembre 2022, Sanofi a acquis IPH62 (ciblant B7-H3) et une option non divulguée. Sanofi garde l'option d'ajouter une cible additionnelle. Innate est éligible jusqu'à 1,35 milliard d'euros en paiements d'étapes liés à l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les potentielles ventes nettes.

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique qui développe des traitements d'immunothérapies contre le cancer. Son approche innovante vise à tirer avantage du système immunitaire inné par le biais d'anticorps thérapeutiques et de sa plateforme propriétaire ANKET® (**A**ntibody-based **NK** cell **E**ngager **T**herapeutics).

Le portefeuille d'Innate comprend notamment le programme propriétaire lacutamab, développé dans des formes avancées de lymphomes T cutanés T et de lymphomes T périphériques, monalizumab développé avec AstraZeneca dans le cancer du poumon non à petites cellules, ainsi que des anticorps multi-spécifiques engageant les cellules NK issus de sa plateforme ANKET® et pouvant cibler différents types de cancers.

Afin d'accélérer l'innovation, la recherche et le développement de traitements au bénéfice des patients, Innate Pharma est un partenaire de confiance pour des sociétés biopharmaceutiques leaders telles que Sanofi et AstraZeneca, ainsi que pour les institutions de recherche de premier plan.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com et suivez nos actualités sur [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

Informations pratiques :

Code ISIN
Code mnémorique
LEI

FR0010331421
Euronext : IPH Nasdaq : IPHA
9695002Y8420ZB8HJE29



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « croire », « potentiel », « s'attendre à » et « sera » et d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur «Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs et Médias

Innate Pharma

Henry Wheeler
Tel.: +33 (0)4 84 90 32 88
henry.wheeler@innate-pharma.fr

NewCap

Arthur Rouillé
Tel. : +33 (0)1 44 71 00 15
innate@newcap.eu